

ANT
S.A.S.au capital de 9 000 Euros

122 Avenue de la Résistance
93340 Le Raincy

R.C.S : 885 137 421

DECISIONS DES ASSOCIES RELATIVES A L'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

La soussignée Aurélie JAMI, présidente de la société **ANT** ,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport de gestion du président ;
- le texte des projets de décisions.

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Affectation des résultats,

Première décision

L'associé après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître **un bénéfice de 41 891** Euros.

En conséquence, l'associé donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision

L'exercice clos le **31/12/2024** fait ressortir **un bénéfice de 41 891** Euros.

L'associé décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Report à nouveau.....**41 891** Euros

- **Rappel des dividendes distribués**

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer que les revenus distribués sont taxés à 30% avec le prélèvement forfaitaire unique (flat tax) qui comprend 12,8% d'**impôt** sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux ou (en option) soumis à l'**impôt** sur le revenu après abattement de 40% et versement de 17,2% de prélèvements sociaux.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par le Président.

Fait à Le Raincy, le 08 septembre 2025

Aurélie JAMI
Présidente



Signature of Aurélie Jami, President.



A.N.T SAS

Liasse fiscale Déclarant
31/12/2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Sommaire

0.1	2065 Impôt sur les sociétés	3
0.2	2065 bis	5
0.3	2033-A Bilan (ex.décl.)	6
0.4	2033-B Compte de résultat	7
0.5	2033-C Immob. Amort. + ou -values	8
0.6	2033-D Prov.amort.dérog.déf.report.	10
0.7	Prov. non déduct. réint.déduct.	11
0.8	2033-E Détermination VA produite	12
0.9	2033-F Capital social	13
0.10	2033-G Filiales	14



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS A.N.T			
SIRET	8 8 5 1 3 7 4 2 2 0 0 0 1 4		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
122 AVENUE DE LA RESISTANCE			
93340 LE RAINCY			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Transports routiers de fret interurbains Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	8032	Bénéfice imposable à 15%	42500	Déficit	
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%						

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 <i>quindecies</i>)	
----------------------	----------------------------------	--	----------------------------------	--	----------------------------	--	---------------------------------	--	--	--

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐
 Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A ☐
 Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐

France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 *quindecies* A ☐
 ZFA nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* ☐
 Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* ☐
 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* ☐

Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A ☐
 Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies* ☐
 Société d'investissement immobilier cotée ☐
 Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* ☐

Autres dispositifs ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :
 Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X LOOP V5.30.5

Examen de conformité fiscale

☐ Prestataire de confiance :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

H&S EXPERTISE & CONSEILS 4 AVENUE GALLE 93370 MONTFERMEIL	
Tél:	Tél:

OGA/OMGA ou Viseur conventionné Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 30042025 Lieu: LE RAINCY
	Qualité et nom du signataire: MME JAMI Aurélie - Présidente
	Signature :

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :

SAS A.N.T

31/12/2024

LIBELLE	MONTANT
Bénéfice imposable au taux normal de 25 %	8032

31122024

SAS A.N.T

J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	---

K	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

Désignation de l'entreprise SAS A.N.T										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 122 AVENUE DE LA RESISTANCE 93340 LE RAINCY											
SIREN		8 8 5 1 3 7 4 2 2				Durée de l'exercice en nombre de mois * 12		Durée de l'exercice précédent * 12			

							Exercice N clos le			
							31/12/2024			
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012				
		Autres *		014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	1730	030	897		833		
	Immobilisations financières * (1)		040	175	042			175		
	Total I (5)		044	1906	048	897		1008		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052				
		Marchandises *		060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	134261	070		134261		
		Autres * (3)		072	15995	074		15995		
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	68012	086			68012		
	Charges constatées d'avance *		092		094					
Total II		096	218269	098			218269			
Total général (I+II)					110	220175	112	897	219277	

PASSIF							Exercice N 1		NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120			9000	
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126			900	
	Réserves réglementées *						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131		)	132	
	Report à nouveau						134			33712	
	Résultat de l'exercice						136			41891	
	Subventions d'investissement						137				
	Provisions réglementées						140				
	Total I						142			85504	
Provisions pour risques et charges						Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166			47341	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)						169	60018	)	172	85390
	Comptes courants d'associés						173			918	
	Autres dettes						175			123	
	Produits constatés d'avance						174				
Total III						176			133773		
Total général (I + II + III)							180			219277	

RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	175	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	765
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Désignation de l'entreprise SAS A.N.T

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A – RÉSULTAT COMPTABLE

3 | 1 | 1 | 2 | 0 | 2 | 4 |

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215	214	
		Services *	intracommunautaires	217	218	508860
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	3890
	Autres produits				230	1947
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	514697
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	353954
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243	2315		244	3666
	Rémunérations du personnel *				250	90487
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	15639
	Dotations aux amortissements *				254	409
					255	
					256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	8
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	464165
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	50531
Produits financiers (III)		280			294	
Charges financières (V)					290	
Produits exceptionnels (IV)					300	257
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices (VII)					306	8383
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	41891
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	41891	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	8383	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	257	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
DÉDUCTIONS	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44 octies A)	987	342
	ZRD (44 terdecies)	127		JEI (44 sexies A)	989	
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		ZRR (44 quindécies)	138	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181	
	BUD (44 sexdecies)	992		Investissements et souscriptions outre-mer	344	
				ZDP (44 septdecies)	993	
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	50531
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *			356		
	Déficits antérieurs reportables *.....		dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	50531

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :

SAS A.N.T

31122024

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immo- bilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406		
		Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426		
	Constructions		430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456		
	Matériel de transport		460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles		470	965	472	765	474		476	1730	
Immobilisations financières			480	154	482		484		486	175	
TOTAL			490	1120	492	765	494		496	1906	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagement divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	488	562	409	564		566	897		
TOTAL		570	488	572	409	574		576	897		

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values												
	①		②		③		④		Court terme *		Long terme										
											⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧				
Voir détail en annexe																					
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589						
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations		590		583		594		595						
TOTAL									596		585		597		599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES								
(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Immobili-sations	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
						Court terme *	Long terme		
							19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
	TOTAL								
		578	580	582	584	586	581	587	589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SAS A.N.T										31122024				Néant ☒ *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
A NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions reprises de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600			602			604			606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601			603			605			607					
	Autres provisions réglementées *		610			612			614			616					
Provisions pour risques et charges			620			622			624			626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630			632			634			636					
	Sur stocks et en cours		640			642			644			646					
	Sur clients et comptes rattachés		650			652			654			656					
	Autres provisions pour dépréciation		660			662			664			666					
TOTAL			680			682			684			686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
		Dotations				Reprises											
Fonds commercial		681			683												
Autres im. incorporelles		700			705												
Terrains		710			715												
Constructions		720			725												
Inst. techniques mat. et outillage		730			735												
Inst. générales, agencements amén. div.		740			745												
Matériel de transport		750			755												
Autres immobilisations corporelles		760			765												
TOTAL		770			775												
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes															
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD												780					
II DÉFICITS REPORTABLES																	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent					982												
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)					982 bis												
Nombre d'opérations sur l'exercice					982 ter												
Déficits imputés					983												
Déficits reportables					984												
Déficits de l'exercice					860												
Total des déficits restant à reporter					870												
III DIVERS																	
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin				325					381				
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327									
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326					380				
N° du centre de gestion agréé												388					
Montant de la TVA collectée												374					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)												378					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant												399	0				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												398					
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												397					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2033-D
cadre C

Désignation de l'entreprise : SAS A.N.T

Exercice N clos le : 31122024

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2033-B
Cadre B

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
Amendes pécuniaires	257		
TOTAL 330	257	TOTAL 350	

Désignation de l'entreprise: SAS A.N.T		Néant	
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 4		et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 4	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS (Hors CVAE)			
Effectif moyen du personnel :		376	3
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	508860
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	508860
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	3890
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	3892
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	72384
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	32773
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	8
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	105165
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	407586
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	407586
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	508860	Effectifs au sens de la CVAE *
			023 3
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4	160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN

8 8 5 1 3 7 4 2 2

Dénomination de l'entreprise SAS A.N.T

Adresse (voie) 122 AVENUE DE LA RESISTANCE

Code postal 93340 Ville LE RAINCY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902+ 904	906	2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille JAMI Prénom(s) ANDRE
Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1000
Naissance : Date 27081969 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR
Adresse : N° 176 Voie BOULEVARD DE STRASBOURG
Code Postal 93600 Commune AULNAY SOUS BOIS Pays

Titre (2) Nom de famille JAMI Prénom(s) AURELIE
Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1000
Naissance : Date 08011993 N° Département 93 Commune LE BLANC MESNIL Pays FR
Adresse : N° 26 Voie RUE DU CHANOINE ROGER DUCERF
Code Postal 77410 Commune CLAYE SOUILLY Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN

8 8 5 1 3 7 4 2 2

Dénomination de l'entreprise SAS A.N.T

Adresse (voie) 122 AVENUE DE LA RESISTANCE

Code postal 93340 Ville LE RAINCY

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.